



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire

MARDI 13 DECEMBRE à 18h30 à la Mairie - Séance à huis clos

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

À Villars, le 6 Décembre 2022
Le Maire,
Mr Claude BILLAUD



ORDRE DU JOUR :

- ✚ Délibération institution de reversement obligatoire de la part communale de la taxe d'aménagement
- ✚ Délibération Décision Modificative N°3 - Budget S.E
- ✚ Organisation de la journée distribution des cadeaux (Samedi 17 décembre)
- ✚ Questions diverses